

Séance du conseil municipal du 1^{er} février 2021

PRÉSENTS : TORCK Chantal • PATENAT Sophie • LEFEVRE Nicolas • COLSON Sylvie • CAMUS Jacky • PONSOT Danièle • BELOVIC Claude (arrivé à 18h38) • BORDE Aline • CLEON Yann • FAIVRE Michelle • FERRAROLI Noémie • GIBOUDEAUX Denis • GOUBY Maurice • GRAPPIN Céline • MICHEL Jean Marc • VILMONT Françoise

ABSENTS EXCUSÉS : BALAY Jean (pouvoir à Sylvie COLSON) • JACQUOT François (pouvoir à CLEON Yann) • MARCHAL Christine (pouvoir à GOUBY Maurice)

SECRÉTAIRE : COLSON Sylvie

COMPTE-RENDU

➤ **AUTORISATION BUDGETAIRE POUR ENGAGER LES DEPENSES INVESTISSEMENT SUR 2021 :**

En attendant le vote du budget et pour pouvoir payer les factures d'investissement, il est décidé de mandater ces dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement du budget de l'exercice précédent c'est-à-dire 147.125 €.

Voté à l'unanimité.

➤ **REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP POUR CATEGORIE B TECHNIQUE :**

Le régime indemnitaire RIFSEEP existe déjà pour les catégories B administratif, C technique et administratif. Un décret a mis en œuvre le régime indemnitaire RIFSEEP pour la catégorie B technique, il convient de le mettre en application pour un de nos employés.

Voté à l'unanimité.

➤ **CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL A TEMPS NON COMPLET (IRCANTEC) ET SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL (CNRACL)**

Pour une employée qui est à 70% du temps de travail.

Voté à l'unanimité

➤ **REMBOURSEMENT ACHAT ALCATEL :**

Madame Sophie PATENAT (1^{ère} adjointe) informe le conseil que le téléphone de l'atelier a du être changé. Madame le Maire s'est rendue chez Orange pour acheter un appareil, l'entreprise n'accepte pas les mandats administratifs.

Il convient de rembourser la somme de 21.90 € à Madame TORCK, suite à l'achat d'un téléphone.

Voté à l'unanimité

➤ **SIDEC : PROGRAMME D'ECLAIRAGE PUBLIC TRAVAUX RVS – SIGNATAIRE CHARTE 7EME TRANCHE :**

Dans le cadre du service de l'éclairage public communal, il est décidé de procéder à la réalisation du programme d'éclairage public RVS - signataire Charte : 7^{ème} TRANCHE.

Une participation financière sera allouée par le Syndicat Mixte d'Energies, d'Equipements et de Communications du Jura (SIDEC) dans la mesure où ce programme concourt à une meilleure gestion du réseau de distribution d'électricité dont il a la charge.

Le montant de ce programme d'éclairage public s'élève à 30 821.86 € TTC. Le SIDEC participera à hauteur de 50% du montant aidé de l'opération (montant plafonné à 15 000.00 €) soit 7 500.00 €, il reste à charge de la collectivité 23 321.86 €.

Voté à l'unanimité

➤ SIDEC : MISE EN PLACE D'UN SERVEUR POUR STOCKAGE DES DONNEES ET CHANGEMENT ADRESSE MAIL DE LA MAIRIE

Actuellement les données informatiques de la mairie sont stockées sur un PC bureautique et ce serveur n'est plus adapté pour le stockage de nos données. Il convient de le changer.

Le SIDEC a fait une proposition pour changer le serveur, mettre en place un onduleur pour sécuriser l'alimentation électrique des équipements, ... pour 12 442.55 € HT.

Voté à l'unanimité.

VOIRIES :

➤ RUE DE LA MALANGE :

Pour sécuriser les enfants à pied et en vélo qui se rendent à l'école par la rue de la Malange jusqu'à la passerelle située derrière l'école élémentaire, une zone de rencontre sera créée, limitée à 20km/h avec mise en place une protection de 1m60 (décapage, busage fossé, caniveaux, regards,...) sur la voie rue de la Malange jusqu'au parking situé derrière l'école, avec deux passages piétons.

Entreprise Colas Est (Messia-sur-Sorne) : 46 737.50 € HT

Entreprise TP BORNIER (Pleure) : 36 482.68 € HT.

Voté à l'unanimité pour l'entreprise TP BORNIER.

Arrivée de M. BELOVIC Claude à 18h38

➤ ROUTE DE SAINT-BARAING DEPUIS LA ROUTE DU DESCHAUX :

La voirie route de Saint-Baraing depuis le lotissement Tastrot jusqu'à la route du Deschaux est dangereuse pour les piétons, il convient de la sécuriser (décaissement voirie, couverture fossé, caniveaux, création de passage piétons...).

Entreprise SJE (Messia-sur-Sorne) : 39 164.00 € HT

Entreprise TP BORNIER (Pleure) : 26 403.40 € HT

Voté à l'unanimité pour l'entreprise TP BORNIER

➤ CARREFOUR DU FRAMBOISY :

Les poids lourds qui arrivent d'Asnans-Beauvoisin montent sur les ilots du carrefour très régulièrement. Il convient de faire des travaux pour diminuer et renforcer ces ilot ce qui permettra aux camions de tourner plus court.

Entreprise Colas Est (Messia-sur-Sorne) : 7 295.00 € HT

Entreprise TP BORNIER (Pleure) : 5 471.00 € HT.

Voté à l'unanimité pour l'entreprise TP BORNIER

BATIMENTS :

➤ LOGEMENT 1^{ER} ETAGE EX JUSTICE DE PAIX AU 2 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918:

La locataire du 1^{er} étage du bâtiment ex Justice de Paix a quitté le logement le 31 janvier 2021. Un état des lieux a été rédigé le 1^{er} février 2021. L'état du logement rendu est impeccable et il convient de rembourser la caution du logement qu s'élève à 320.00 €.

Voté à l'unanimité

Les travaux du logement du rez-de-chaussée de l'ex Justice de Paix avancent bien et ce logement pourrait être disponible courant mars 2021.

➤ EGLISE : Il reste encore beaucoup de points à voir pour pouvoir choisir et installer le système de chauffage.

➤ SUBVENTIONS :

- ❖ ANACR : subvention 100 €
- ❖ FNACA : subvention 100€
- ❖ Souvenir Français : subvention 100 €

Voté à l'unanimité (Mmes TORCK, PONSOT et M. LEFEVRE ne prennent pas part au vote)

➤ QUESTIONS DIVERSES :

- **La Poste** : suite aux vents violents, une partie du bardage de la Poste s'est envolée et il faut le changer. Notre assurance GROUPAMA, ne prend pas en charge ce sinistre car Météo France n'a pas déclaré de tempête.
- **Arrêt bus PMR Place du Collège** : les travaux devraient commencer pendant les vacances de février 2021. Une réunion de chantier est programmée prochainement.
- **Mairie** : Un sinistre dans la mairie s'est déclaré, problème avec le tuyau des toilettes du 1^{er} étage. L'eau s'est accumulée dans le plancher et le plafond du rez-de-chaussée à ce niveau a dû être démonté. Les assurances vont mandater un expert.

La Banque Populaire devrait venir s'installer au 1^{er} étage de la mairie dans le courant du mois de mai pendant les travaux de réfection de l'agence.

- **Forêt** :
Les grumes ont été vendues pour la somme de 7 801.00 €.
Affouage : les affouagistes avancent bien.
- **SICTOM** : Problème de retournement du camion pour ramassage des poubelles au fond de la Rue Maxime Machard. Le problème est à l'étude.
- **COVID Informations sur la campagne de vaccination** : Les vaccins se font sur rendez-vous.
178 personnes ont été vaccinées sur les trois premières demi-journées (du 26 janvier au 28 janvier) à la salle des fêtes de Chaussin.
La vaccination se poursuit normalement dans les semaines qui viennent.

Ouverture de séance : 18H00

Clôture de séance : 19H17



Le Maire,
Chantal TORCK

